



Réfus de ma demande de naturalisation

Par **DRAME FATOUMATA BINTA**, le **31/10/2017** à **17:11**

Bonjour,

J'ai été refusé d'une demande de naturalisation que j'ai faite il 10 mois.

Ayant des diplômes de français de bac+1 à bac+5 et actuellement en alternance pour un cycle de 2 ans avec un contrat de deux et 1400 euros net par mois comme salaire, leur refus à été motivé par des ressources non stables.

Je veux faire un recours, pensez-vous que cela soit possible?

Par **youris**, le **31/10/2017** à **17:20**

bonjour,

comme vous êtes en formation, rien n'indique qu'à l'issue de votre formation, vous aurez un emploi avec des ressources stables et suffisantes.

je suis surpris que ce soit un refus et non un ajournement de 2 ans.

vous pouvez consulter ce lien pour un recours éventuel:

<https://formalites-administratives.ooreka.fr/ebibliotheque/voir/259577/recours-hierarchique-suite-a-un-refus-de-naturalisation-francaise>

salutations